

Collège Saint Jean-Baptiste de La Salle, 9 rue ND des Sept Douleurs, 84000 Avignon

I- Description de l'établissement

L'établissement est un grand ensemble qui comporte une école maternelle, une école primaire, un collège, un lycée professionnel et un lycée technologique. C'est un établissement catholique privé sous contrat qui existe depuis 1703. Le collège accueille environ 840 élèves, et parmi eux, des enfants dyslexiques, des EIP (enfants intellectuellement précoces) ; les élèves les plus en difficulté peuvent bénéficier d'un « parcours accompagné » à partir de la quatrième qui leur permet d'avoir un emploi du temps allégé, pour accomplir des stages, et un suivi plus individualisé.

Depuis la rentrée 2008, les cours sont de 50 minutes, ce qui fait que les professeurs doivent effectuer deux séances de cours supplémentaires par semaine pour remplir leur service. Ces séances sont appelées « mutualisation ». Leur contenu est très libre. Elles sont dispensées par niveau à raison de quatre heures par classe.

L'enseignement de l'ECLA (Enseignement Conjoint des Langues anciennes) est généralisé, depuis septembre 2007, aux trois niveaux. Il y a trois groupes par niveau.

II- Politique d'information en faveur des options de langues anciennes

Dans le cadre de la « mutualisation », les professeurs de lettres classiques interviennent dans chaque classe de sixième pour sensibiliser les élèves au latin et au grec. Cette sensibilisation se fait par des jeux sur les mots latins, l'étymologie, une initiation à l'alphabet grec. Ils en profitent pour présenter l'option et en montrer les atouts, tout en étant clairs sur les exigences de la discipline. Le bilan est positif.

Ces séances n'empêchent pas les professeurs de repasser dans les classes, au moment du choix de l'option afin de répondre aux diverses interrogations. Les élèves le désirant peuvent assister à des cours d'ECLA de cinquième.

Une lettre d'information sur l'option est envoyée aux parents, lesquels ont à leur disposition une adresse électronique gérée par les enseignants pour répondre aux questions.

III- Stratégies des langues anciennes

La circulaire d'inscription précise que l'option se choisit en cinquième et se poursuit jusqu'en troisième. Toutefois le professeur de lettres classiques et le conseil de classe peuvent décider de son arrêt si l'élève a des difficultés dans toutes les matières.

Les effectifs sont de 25 élèves en moyenne par groupe.

C'est la rencontre d'un des professeurs de lettres classiques avec Marie-France Kalantzis qui est à l'origine de la création de l'option ECLA dans l'établissement. Enthousiasmée par le projet, la direction a immédiatement fait un sondage auprès de tous les élèves de sixième et de tous les latinistes de cinquième et quatrième. La possibilité de faire conjointement du latin et du grec a majoritairement été retenue. Aussi l'ECLA est pratiqué de la cinquième à la troisième.

IV- Pour un enseignement dynamique : rôle des projets

- Un échange est proposé avec Thessalonique en cinquième.
- Plusieurs groupes participent au rallye de l'AGAP.
- Des rencontres avec des archéologues, des visites dans la région sont envisagées.